



Le mot du Maire

L'année 2024 touche à sa fin et nous venons de subir deux vagues successives d'inondations sans précédent. Bon nombre de nos concitoyens ont été fortement touchés et les traces des dégâts sont encore visibles.

Merci à tout ceux qui ont aidé dans ces moments difficiles.

Une réunion publique avec le Syndicat de l'Orge pour les sinistrés aura lieu le 15 janvier à 20h à la salle polyvalente.

Partageons également les bonnes nouvelles : le téléthon a été encore une fois un succès au travers des nombreuses activités dans notre commune. Bravo à l'école qui a fait un score extraordinaire à la course du muscle. Merci aux associations et aux bénévoles pour cette parfaite organisation, mais également aux nombreux habitants qui ont participé avec enthousiasme aux différentes animations. Tout cela a permis de collecter près de 7000 €.

Merci également au Comité des Fêtes qui nous offre, comme chaque année, une magnifique décoration, place de la mairie !

Je vous souhaite un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année, et vous donne rendez-vous aux « Vœux du Maire », le samedi 18 janvier à 12h, à la salle polyvalente.

Bien à vous

Votre maire, William Berrichillo

Rappels pour le 1^{er} janvier 2025 :

- Chaque foyer devra être équipé d'une solution de compostage
- Le SIREDOM désactivera le 1er janvier 2025 les anciens badges d'accès à la déchèterie édités par le SITREVA. Pour obtenir le nouveau badge : <https://www.siredom.com/portail-decheteries/>

Les délibérations du Conseil Municipal du 4 décembre 2024

L'ordre du jour

12 présents, 4 pouvoirs

I. DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Il convient d'apporter des ajustements dans les prévisions budgétaires votées au titre du Budget Primitif 2024 :

- 7 000 € en charges de personnels (augmentation du point d'indice, revalorisation du SMIC, augmentation des assurances) ;
- 4 150 € pour le remboursement d'une taxe d'aménagement d'un projet immobilier qui n'a pas vu le jour (Bois Bourdon).

➤ **Délibération** : Approuvé à l'unanimité

II. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE TAEKWONDO

Il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association Taekwondo d'un montant de 2 000 € pour participer à l'achat de tapis de compétition. La dépense sera imputée au budget communal 2025 à l'article 65748.

➤ **Délibération** : Approuvé à l'unanimité

III. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 DE LA CCPL

La CCPL a transmis son rapport d'activité 2023.

➤ *Le Conseil Municipal en prend acte.*

IV. PARTICIPATION FINANCIÈRE EN MATIÈRE DE COUVERTURE SOCIALE DES AGENTS

Il convient de se mettre en conformité avec le décret 2022-581 du 20 avril 2022 rendant obligatoire la participation financière dans le domaine de la prévoyance.

Il est proposé au Conseil Municipal une participation de 7 € mensuel pour tout contrat de prévoyance labellisé conclu par les agents de la commune.

➤ **Délibération** : Approuvé à l'unanimité

Pour le Téléthon à Saint Maurice Montcouronne



LA COURSE DU MUSCLE : encore un nouveau record battu !

Le coup d'envoi du Téléthon dans le village a été donné le 3 octobre. Les participants ont parcouru un total de 548 km. Cette énorme performance a permis de collecter une somme absolument record de 1297 € ! Un très grand merci à l'équipe enseignante, les parents et les élèves !!!

Puis les **29 et 30 novembre 2024**, de nombreux événements ont eu lieu au profit du Téléthon. Vous avez été très nombreux à venir participer à l'ensemble des activités proposées par les associations du village... Grâce à vous, nous avons un bilan provisoire de 6 927 €.

Mais ce n'est pas fini !! D'autres animations seront proposées d'ici fin janvier par certaines associations, toujours au profit du Téléthon, et permettront de faire grimper le compteur.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également faire un don au Téléthon via notre page de collecte :

-Internet <https://mapage.telethon.fr/animation/Telethon-2024-PTSMM-1>

-QR Code



L'intégralité des fonds récoltés par PTSMM sera reversée à l'AFM Téléthon. Merci à tous pour votre mobilisation !

● **L'équipe PTSMM**



Réunion avec le Syndicat de l'Orge le 15 janvier à 20h

Une réunion publique, à l'intention des foyers touchés par les inondations du mois d'octobre, notamment dans les quartiers de Berchevilliers et de la Belle Etoile, est prévue le 15 janvier. Le syndicat présentera les raisons des dégâts qui se sont produits ainsi que les pistes à suivre pour protéger les habitations et répondra aux questions des habitants.



30 décembre : Don du sang, de 15 à 19h, salle polyvalente

7 janvier : Conférence sur l'art avec Virginie Gimaray, « Gustave Caillebotte », 20h, Bidon

15 janvier : Réunion avec le Syndicat de l'Orge, 20h, salle polyvalente

18 janvier : Vœux du maire, 12h, salle polyvalente

25 janvier : « Balade au Clair de Lune », avec la Compagnie « Ame d'Enfant », 16h30, salle polyvalente

31 janvier : Accueil des nouveaux arrivants, 19h, mairie

Agenda

MAIRIE DE SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE

<http://www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr/>

Tél. : 01 64 58 91 55 - Fax : 01 64 58 83 80 - Email : accueil@mairie-smm91.fr

Imprimé à la CCPL

